

# NOTE SUR LA POPULATION DE COMPIÈGNE SOUS LA RÉVOLUTION (1789-1800)

par Jacques BERNET.

L'évolution de la démographie compiègnoise moderne et contemporaine, du XVIIIe au XXe siècle, a fait l'objet ces dernières années de nouvelles études, dont il a été rendu compte dans la revue comme dans le plus récent ouvrage de synthèse sur l'histoire de la ville (1). Il subsiste toutefois une lacune pour la **décennie révolutionnaire**, "*temps court*" historique, certes, mais dont on comprendra l'importance et l'intérêt, d'autant que la Révolution a fait l'objet de débats quant à son "*coût humain*" (2). Or, si cette période est antérieure aux premiers recensements "*scientifiques*" de population, mis en oeuvre par Bonaparte à partir du Consulat, elle n'en connut pas moins de fréquentes tentatives d'estimations et de dénombrements d'habitants, en raison de ses conditions politiques, économiques ou militaires : il paraît donc

possible, avec toutes les précautions d'usage, de suivre les fluctuations des effectifs compiègnois entre 1789 et 1800, tout en essayant de les éclairer par les faits et phénomènes contemporains.

## UNE VILLE EN STAGNATION DÉMOGRAPHIQUE

Deux chiffres significatifs, dont la fiabilité paraît bien assurée, résument la tendance générale de la période : Compiègne serait passée de 7.523 habitants, lors du dénombrement municipal de 1790, à 7.058 habitants officiellement recensés en 1801 - l'une et l'autre estimations se situant dans les mêmes limites communales, c'est-à-dire incluant le faubourg Saint-Germain, annexé par la ville au début de la Révolution (3).

Au tout début de la période, la population compiègnoise semble s'être située tout au plus au niveau des effectifs acquis depuis les années 1770, sous l'effet de la transition démographique ayant marqué la seconde moitié du siècle, avec la disparition des grandes mortalités d'autrefois et un solde naturel régulièrement positif. La ville avait dépassé 1.800 feux vers 1780, soit quelques 7.200 habitants, selon les calculs habituels pour cette époque (4). Toutefois, la fin de la décennie paraît avoir été beaucoup moins favorable, en raison de la crise économique et sociale, particulièrement marquée à Compiègne (arrêt de la construction du palais royal en 1787). Le solde naturel redevient nul en 1788 et l'on estime à plus de mille le nombre de chômeurs l'année suivante : le flux migratoire s'inverse probablement. La population



intra-muros doit vraisemblablement diminuer et repasser bien au-dessous de 7.000 habitants. Il faudra l'annexion de la paroisse rurale de Saint-Germain et du "petit Margny" pour compenser. Selon le dénombrement municipal de 1790, dont la finalité était d'établir les listes de citoyens actifs, la population du canton, divisée alors en trois communes, se décomposait ainsi (5) :

Compiègne-ville (intra-muros):	6.262 habitants	} 7.523 hab.
Saint-Germain :	1.261 habitants	
Margny : 655 habitants		
=====		
TOTAL	8.178 habitants	

Au printemps 1791, la municipalité compiégnaise reprit ces chiffres en les arrondissant, lors du débat sur la nouvelle circonscription des paroisses de la ville. La loi ayant limité à une seule paroisse par commune jusqu'à 6.000 habitants, Compiègne avait intérêt à gonfler ses effectifs et à annexer les paroisses rurales contiguës pour garder ses deux cures urbaines. La délibération du 19 mars 1791 donne les chiffres suivants :

- paroisse Saint-Jacques :	4.000 âmes
- paroisse Saint-Antoine :	2.300 âmes
- paroisse Saint-Germain :	1.261 âmes
- Grand-Margny :	656 âmes
- Petit-Margny :	100 âmes
=====	
TOTAL	8.317 âmes
(7.661 en excluant le Grand-Margny).	

Prenons ces indications avec prudence : les comptes ronds paraissent bien approximatifs et la population du Petit Margny, faubourg situé près du pont, sur la rive droite de l'Oise - annexé en janvier 1791 par Compiègne -, pourrait bien avoir été comptée deux fois, pour les besoins de la cause. En vain, car finalement la loi de juin 1791 réduisit Compiègne à la seule paroisse Saint-Jacques, avec des succursales à Saint-Germain et Margny.

Si une année plus tard, les administrations du district indiquèrent toujours une population de 7.523 habitants pour la ville, à l'occasion du recensement des notaires (6), les nécessités du recrutement militaire et de l'économie de guerre, à partir de 1793, conduisirent les autorités locales à multiplier les estimations de population, dont il faut bien dire qu'elles restent trop souvent floues et contradictoires, faute de dénombrement systématique et en raison de la présence massive de troupes aux effectifs constamment renouvelés (7).

Les autorités locales fournirent fréquemment des chiffres grossièrement arrondis, témoignant du flou de leurs estimations : "7.500 âmes" dans la ville, selon la réponse fournie par le district, le 17 mai 1793, à une enquête départementale (8) ; 8.000 habitants à Compiègne et 448 à Margny d'après le tableau général des subsistances du district, établi à la date du 7 pluviôse an II (27 janvier 1794) (9). Mais de germinal à messidor an II, les états de population varient de 6.286 à 7.288 habitants pour la ville, de 407 à 556

pour Margny (10). Pour Compiègne même, le chiffre le plus fréquemment cité est de 7.086 personnes, auxquelles on ajoutait un forfait de 200 militaires de passage, soit 7.286 habitants évoqués les 8 et 26 prairial, 6 messidor an II et 25 vendémiaire an III. En frimaire an III (décembre 1794) cet effectif est repris sous une forme arrondie (7.100 habitants).

Nous n'avons pas retrouvé dans les archives d'autres dénombrements pour la fin de la période thermidorienne et le Directoire. Il faut donc s'en tenir, pour conclure, aux données du recensement de 1801 - dont les pièces originales ont malheureusement disparu - : 7.058 habitants au début du Consulat. Compiègne aurait donc perdu quelques centaines d'habitants sous la Révolution, en dépit de son agrandissement territorial grâce à l'annexion de ses faubourgs ruraux.

## LES FLUCTUATIONS DU MOUVEMENT NATUREL

La part des naissances et des décès dans l'explication de cette évolution nous est connue grâce aux registres paroissiaux puis d'Etat Civil, intégralement conservés pour la période (11). Les données détaillées sont exprimées dans le tableau et le graphique suivants :

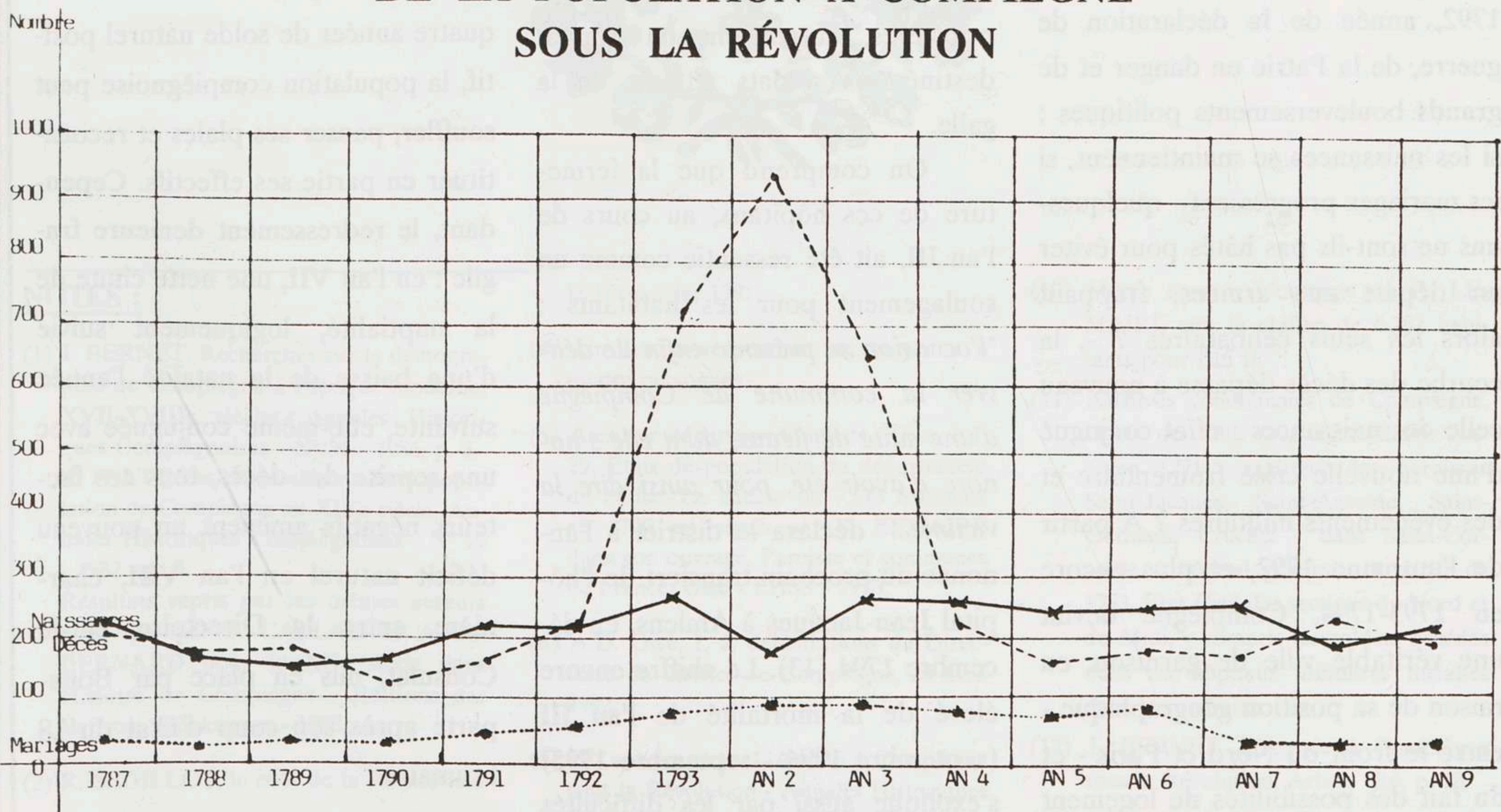


Année	1787*	1788*	1789*	1790*	1791	1792	1793**-an 2	an 3	an 4	an 5	an 6	an 7	an 8	an 9
Naissances	221	183	168	184	213	209	473	272	270	249	255	259	199	212
Mariages	44	27	39	39	53	62	170	93	77	68	91	36	28	28
Divorces	x	x	x	x	x	2	11	19	6	7	4	5	4	4
Décès	206	186	190	163	175	211	1661	652	229	168	187	184	222	197
Solde naturel	+15	-3	-22	+21	+38	-2	-1188	-380	+41	+81	+68	+75	-23	+15

\* Compiègne intra-muros, non compris la paroisse Saint-Germain, annexée le 1er janvier 1791.

\*\* Janvier à septembre.

### ÉVOLUTION DU MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION À COMPIÈGNE SOUS LA RÉVOLUTION





Les effets démographiques de la crise économique et sociale des débuts de la Révolution sont patents à Compiègne : baisse de la nuptialité en 1788-1789, chute de la natalité, surtout pour la seconde année, hausse des décès, conduisant à un solde naturel négatif au cours de ces deux années difficiles, marquées par le marasme économique, une poussée du chômage, des difficultés alimentaires et des troubles sociaux.

Les années 1790 et 1791 connaissent une accalmie : reprise des naissances et des mariages, surtout en 1791, avec l'apport de la paroisse rurale de Saint-Germain, rempli de la mortalité, permettant le retour d'un solde naturel positif, inférieur toutefois aux moyennes annuelles fastes des décennies pré-révolutionnaires. Nouveau tournant en 1792, année de la déclaration de guerre, de la Patrie en danger et de grands bouleversements politiques : si les naissances se maintiennent, si les mariages progressent - quelques-uns ne sont-ils pas hâtés pour éviter un départ aux armées, frappant alors les seuls célibataires ? -, la courbe des décès dépasse à nouveau celle des naissances : effet conjugué d'une nouvelle crise frumentaire et des événements militaires ? A partir de l'automne 1792, et plus encore en 1793-1794, Compiègne devint une véritable ville de garnison, en raison de sa position géographique - entre le front du Nord et Paris - et du fait des possibilités de logement offertes par ses nombreux bâtiments publics, l'ancien château royal et ses annexes. Outre les troupes stationnées ou de passage, Compiègne dut

abriter 300 prisonniers de guerre et surtout plusieurs hôpitaux militaires, à coup sûr responsables de la forte poussée de mortalité entre 1793 et l'an III. Le plus important d'entre eux, baptisé Jean-Jacques Rousseau, fut installé entre mai 1793 et mars 1795 dans l'ancienne abbaye bénédictine de Royallieu, à l'extérieur de la ville. Il accueillit jusqu'à un millier de blessés, évacués depuis le front tenu par l'armée du Nord. Tous les témoignages concordent pour attester l'effrayante mortalité régnant en ce lieu insalubre et surpeuplé : ainsi une note du 8 ventôse an II comporte une commande de 8 cercueils dans les douze heures et de 20 autres dans les trois jours (12). D'autres établissements, de taille plus modeste, furent installés dans le château, l'ancien couvent des Carmélites ou des écuries princières, notamment un hôpital destiné aux soldats atteints de la galle.

On comprend que la fermeture de ces hôpitaux, au cours de l'an III, aît été ressentie comme un soulagement pour les habitants : *"l'occasion se présente enfin de délivrer la commune de Compiègne d'une suite de fléaux, dont elle s'honore d'avoir été, pour ainsi dire la victime..."* déclara le district à l'annonce du prochain transfert de l'hôpital Jean-Jacques à Amiens, en décembre 1794 (13). Le chiffre encore élevé de la mortalité de l'an III (septembre 1794 - septembre 1795) s'explique aussi par les difficultés alimentaires de la période, marquée par un hiver très rude, une précoce et difficile soudure, de graves troubles frumentaires, faisant

probablement de l'an III l'époque la plus difficile de toute la décennie révolutionnaire.

Par comparaison les quatre années du Directoire apparaissent comme une embellie, sinon un complet retour à la normale : la courbe des mariages s'est sensiblement redressée, les naissances se maintiennent à un niveau sensiblement plus élevé qu'au début de la période, comme pour compenser les vides creusés par la mortalité excessive des années difficiles. Le nombre de décès, encore assez élevé en l'an IV, jusqu'où s'est prolongée la crise alimentaire, retrouve, de 1796 à 1799, le niveau "normal" des années fastes de l'Ancien Régime, attestant l'amélioration de la conjoncture économique et sociale. Grâce à quatre années de solde naturel positif, la population compiégnnoise peut souffler, panser ses plaies et reconstituer en partie ses effectifs. Cependant, le redressement demeure fragile : en l'an VII, une nette chute de la nuptialité, logiquement suivie d'une baisse de la natalité l'année suivante, elle-même conjuguée avec une reprise des décès, tous ces facteurs négatifs amènent un nouveau déficit naturel en l'an VIII, charnière entre le Directoire et le Consulat, mis en place par Bonaparte après son coup d'Etat du 18 brumaire.

\* \* \*  
\* \*  
\*



Il est incontestable que la Révolution ne fut pas une période favorable pour l'essor de la population compiégnnoise, même si la commune, grâce à son extension territoriale, parvint à limiter relativement les pertes. Le contraire eût été étonnant, car ce fut une décennie marquée par des conditions de vie plus difficiles : plusieurs moments de pénurie, voire de grave disette, notamment en 1788-1789, 1792-1794 et plus encore en 1795, semble-t-il, contribuèrent à la hausse de la mortalité, mais c'est

surtout la guerre qui représenta le facteur le plus négatif à partir de 1792. Bien entendu l'effrayante mortalité des hôpitaux militaires compiégnnois en l'an II ne concernait qu'une partie minime de la population autochtone, mais la guerre touchait aussi les Compiègnnois : les jeunes partis sur divers fronts de 1791 à 1794 - nous en avons recensé quelques 550 (14) -, qui ne sont pas tous revenus et dont l'absence explique pour une bonne part la baisse de natalité en l'an II. A l'inverse Compiègne devenue une ville de

garnison - et ce d'une manière durable - trouva une compensation par le séjour de troupes nombreuses et d'administrations militaires, dont certains éléments ont pu faire souche dans la ville. Nous ignorons malheureusement par trop les flux migratoires de la période pour interpréter les données d'un bilan humain qui nous apparaît comme légèrement négatif à Compiègne, au terme d'une décennie difficile et troublée, ce qui, après tout, n'est sans doute pas une si mauvaise performance.



#### NOTES :

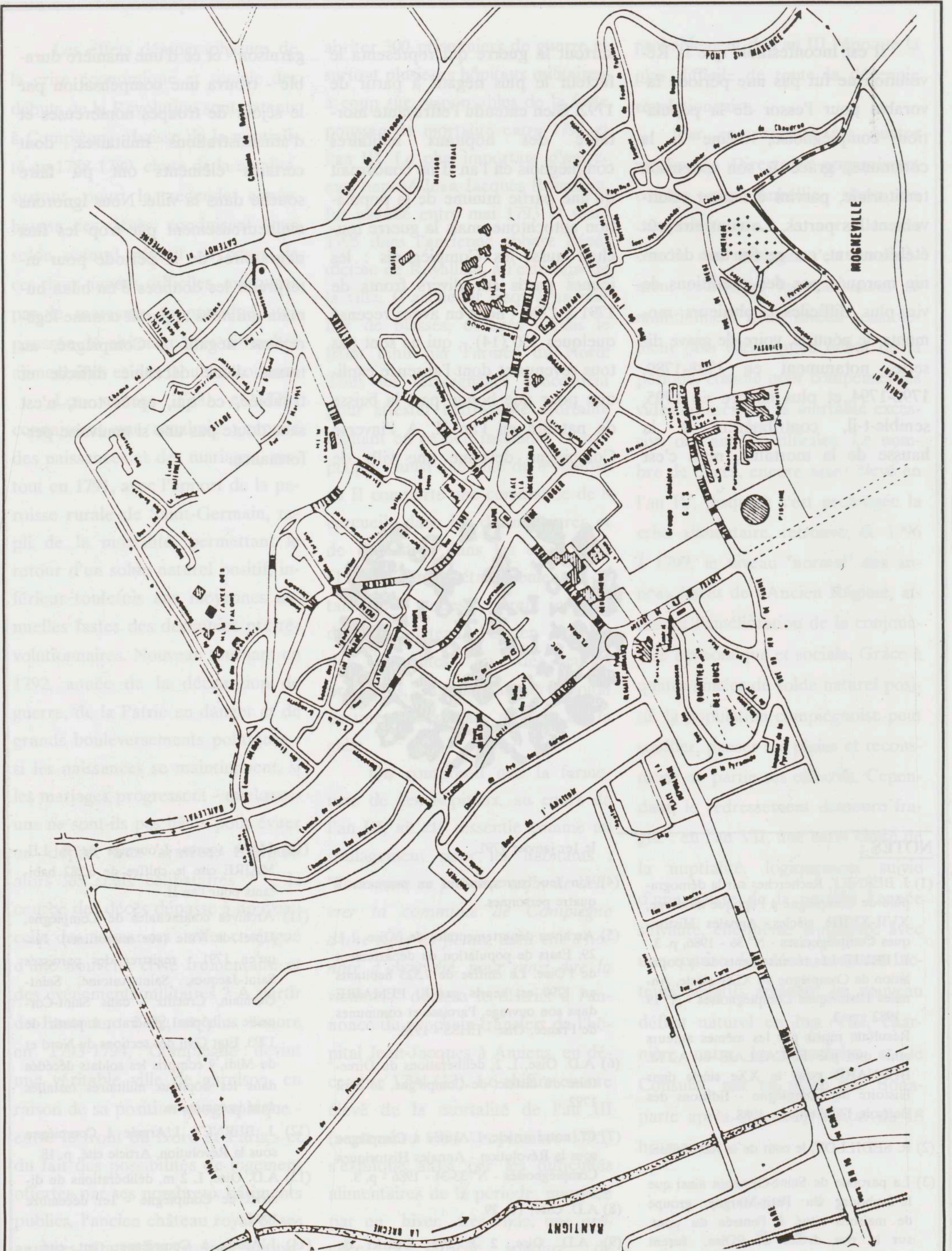
- (1) J. BERNET, Recherches sur la démographie de Compiègne à l'époque moderne, XVII-XVIIIe siècles, Annales Historiques Compiègnnoises - N° 36 - 1986, p. 3.  
E. FRUIT, Les recensements de la population de Compiègne au XIXe siècle, Annales Historiques Compiègnnoises - N° 19 - 1982 - p. 3.  
Résultats repris par les mêmes auteurs ainsi que par F. CALLAIS et A.J.M. BERNARD pour le XXe siècle dans Histoire de Compiègne - Editions des Beffrois, Dunkerque - 1988.
- (2) R. SEDILLOT, le coût de la Révolution.
- (3) La paroisse de Saint-Germain ainsi que le faubourg du Petit-Margny, groupe de maisons situé à l'entrée du pont, sur la rive droite de l'Oise, furent officiellement annexés par Compiègne

le 1er janvier 1791.

- (4) Un feu correspondant en moyenne à quatre personnes.
- (5) Archives départementales de l'Oise, 1 L 29, Etats de population du département de l'Oise. Le chiffre de 7.523 habitants en 1790 est repris par R. LEMAIRE dans son ouvrage, Paroisse et communes de France, Oise - EHSS - 1976.
- (6) A.D. Oise, L 2, délibérations du Directoire du district de Compiègne, 26 avril 1792.
- (7) Cf. notre article, L'Armée à Compiègne sous la Révolution - Annales Historiques Compiègnnoises - N° 33-34 - 1986 - p. 3.
- (8) A.D. Oise, 1 L 29.
- (9) A.D. Oise, 2 L 572, District de Compiègne, Population et subsistances.

- (10) Même source, L'ouvrage de R. LEMAIRE cite le chiffre de 6.282 habitants pour l'an II.
- (11) Archives communales de Compiègne, Hôtel de Ville (sur microfilms). Jusqu'en 1791 : registres des paroisses Saint-Jacques, Saint-Antoine, Saint-Germain, Crucifix - dans Saint-Corneille -, hôpital général ; à partir de 1793, Etat Civil des sections du Nord et du Midi, y compris les soldats décédés dans les hôpitaux militaires installés dans la commune.
- (12) J. BERNET, L'Armée à Compiègne sous la Révolution, Article cité, p. 18.
- (13) A.D. Oise, L 2 m, délibérations du district de Compiègne - 1er décembre 1794.
- (14) L'Armée à Compiègne... ant. cité - p. 27.





PLAN DE LA VILLE DE LIANCOURT.